

FRAIS DE SCOLARITÉ, MODALITÉ DE PAIEMENT ET NON-RESPECT DES ÉCHÉANCIERS

1. Lettre de confirmation

Pour donner suite à la réception de la lettre d'inscription mentionnant les détails de votre programme de formation, voici l'outil de référence des frais pour les élèves internationaux selon les paramètres du MEES pour l'année scolaire 2023-2024 :

		Services complémentaires et frais afférents	Coût du matériel	Droits de scolarité	Coût total
Bijouterie <i>1800 heures</i>	20 ans et plus	160 \$	930 \$	23 570,85 \$	24 660,85 \$
	moins de 20 ans	88 \$		24 401,44 \$	25 419,44 \$
Dessin de bâtiment <i>1800 heures</i>	20 ans et plus	160 \$	265 \$	21 383,14 \$	21 808,14 \$
	moins de 20 ans	88 \$		22 182,70 \$	22 535,70 \$
Dessin de bâtiment (en ligne) <i>1800 heures</i>	20 ans et plus	160 \$	300 \$	21 383,14 \$	21 843,14 \$
	moins de 20 ans	88 \$		22 182,70 \$	22 570,70 \$
Lancement d'une entreprise <i>330 heures</i>	20 ans et plus	40 \$	140 \$	4 199,42 \$	4 379,42 \$
	moins de 20 ans	22 \$		4 382,91 \$	4 544,91 \$
Photographie <i>1800 heures</i>	20 ans et plus	160 \$	465 \$	24 490,85 \$	25 115,85 \$
	moins de 20 ans	88 \$		25 321,44 \$	25 874,44 \$
Vente-Conseil <i>900 heures</i>	20 ans et plus	80 \$	150 \$	9 683,02 \$	9 913,02 \$
	moins de 20 ans	44 \$		10 098,32 \$	10 292,32 \$
Représentation <i>450 heures</i>	20 ans et plus	40 \$	125 \$	4 788,51 \$	4 953,51 \$
	moins de 20 ans	22 \$		4 996,16 \$	5 143,16 \$
Mécanique de vélo <i>645 heures</i>	20 ans et plus	40 \$	100 \$	7 771,84 \$	7 911,84 \$
	moins de 20 ans	22 \$		8 069,47 \$	8 191,47 \$
Service de garde en milieu scolaire <i>390 heures</i>	20 ans et plus	40 \$	135 \$	4 270,48 \$	4 445,48 \$
	moins de 20 ans	22 \$		4 457,12 \$	4 614,12 \$

Les prix sont sujets à changement en fonction des directives et paramètres du MEES

*Le montant précis sera communiqué dès l'entrée en formation.

2. Modalités de paiement

L'élève devra dès son premier jour au Centre de formation déboursier 25 % du montant total des frais de scolarité. Par la suite, il devra déboursier 25 % à chaque tranche de 450 heures de formation. Des frais supplémentaires peuvent s'appliquer ; notamment si l'élève doit être réinscrit à une compétence ou par la passation d'examens de reprise. En ce qui a trait à la réinscription de compétence, ceux-ci lui seront facturés en fonction de la « *Grille des droits de scolarité par module* » en vigueur. S'il y a lieu, des frais de 44 \$ par examen de reprise seront facturés à l'élève en surplus. Également, tout dépassement au nombre d'heures de formation par l'élève est assujetti à une facture additionnelle en fonction des heures de dépassement.

3. Non-respect des échéanciers

Si l'élève n'est pas tenu de respecter les dates d'échéances lors des facturations émises à son nom, l'élève recevra un 1^{er} avertissement de la part de la direction. Pour tout autre non-respect des échéanciers, l'élève sera automatiquement retiré de l'horaire le temps que sa situation soit régularisée.